



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 118254

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'Union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de soumettre toute création ou transposition de texte concernant la santé au travail à une évaluation rigoureuse des progrès effectivement attendus pour la santé des salariés qui pourraient être concernés. Aussi, il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118254

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1501